

J U I L L E T 2 0 1 2



Nouveau projet de loi sur le harcèlement sexuel

Le 4 mai dernier, le Conseil Constitutionnel a abrogé la loi sur le harcèlement sexuel, laissant les victimes face à un vide juridique et sans protection. Cette décision a engendré un mécontentement radical des citoyens et des associations féministes qui se sont manifestés dès le lendemain. Après deux mois d'attente, le nouveau projet de loi a été voté à l'Assemblée Nationale le mercredi 24 juillet 2012, porté entre autres par notre ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud Belkacem.

Le nouveau texte propose une double définition :

- « le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou agissements à connotation sexuelle qui, soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son égard une situation intimidante, hostile ou offensante ».
- par ailleurs, « est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave, dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers ».

Avec cette loi, les auteurs de harcèlement encourent deux à trois ans de prison et une amende pouvant aller jusqu'à 45 000€, alors que l'ancienne loi prévoyait un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

Le harcèlement moral sera réprimé de la même manière que le harcèlement sexuel.

Le gouvernement souhaite accompagner cette loi d'actions de sensibilisation et de prévention.

L'Arbre Fruité
traiteur et restaurant solidaire

Notre restaurant d'insertion
ferme ses portes du 30 juillet
au 27 août inclus.

Bon été à toutes et à tous !

Adresse : 80 Galerie de
l'Arlequin Grenoble (face au
collège de la Villeneuve)

Notre soirée de Gala a accueilli 270 convives !

La 2^{ème} soirée de gala de l'association s'est tenue mardi 26 juin dernier au Restaurant O'Chêne à Meylan. Elle a réuni 270 convives, entreprises mécènes et élus de l'Isère, venus témoigner leur soutien à Solidarité Femmes.

Cette soirée aux couleurs et sonorités jazzy a débuté par une vente aux enchères d'œuvres d'art d'artistes de la région, coordonnée par Antoinette Levrat, médiatrice artistique de l'agence d'art contemporain Artnova, que nous remercions chaleureusement pour son aide et ses conseils avisés.

La soirée s'est poursuivie par un dîner-spectacle animé par la troupe des « Swingirls », un groupe féminin reprenant l'ambiance entraînante des « années folles ».

Solidarité Femmes remercie tous les participants à cette soirée, qui par leur présence et leur soutien, permettent à l'association de recueillir des fonds pour poursuivre et mener à bien ses missions auprès des femmes victimes de violences.



Sensibilisation aux violences conjugales place Grenette

Le 24 juillet, Solidarité Femmes, Miléna et Filactions ont mené, place Grenette à Grenoble, une action de sensibilisation sur le thème des violences conjugales. 13 professionnels et bénévoles se sont mobilisés pour sensibiliser les passants autour d'un stand d'accueil, de jeux de sensibilisation. Plus de 1 000 personnes se sont intéressées à l'opération, certaines laissant leurs messages sur le « fil d'expression » proposé : «Ma petite sœur chérie, pourquoi n'en as-tu pas parlé la première fois ? »... « Allah est une femme » ...



Tout au long de cet événement, de nombreux échanges avec le public ont pu se faire et soulever des questions auxquelles les bénévoles ont apporté une réponse. A Fanny, salariée de Filactions, 7 femmes et hommes ont témoigné d'une expérience de violence conjugale, les concernant directement ou un(e) de leurs proches. Parmi les personnes rencontrées, certaines victimes de violences ont déjà pris contact avec l'association depuis le 24 juillet.

Le premier objectif de cette action était de faire connaître les associations et d'ouvrir le débat sur les violences conjugales : le but a été atteint !



Association membre de la fédération nationale Solidarités Femmes

